

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3565>

# Au journal officiel du 3 novembre 2012

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: samedi 3 novembre 2012

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

**Protection juridique des majeurs à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie / Examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial / Dissolution du conseil municipal des communes de Matringhem (Pas-de-Calais) et de Saint-Sauvier (Allier) / Comité national « trames verte et bleue » / Parc naturel régional de l'Aubrac / Réforme pénale en matière maritime**

[1]

---

## Action sociale

– Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n<sup>o</sup> 2012-1222 du 2 novembre 2012 portant [extension et adaptation à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie des dispositions du droit civil et du droit de l'action sociale relatives à la protection juridique des majeurs](#) NOR : OMEO1228483P

– Ordonnance n<sup>o</sup> 2012-1222 du 2 novembre 2012 portant [extension et adaptation à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie des dispositions du droit civil et du droit de l'action sociale relatives à la protection juridique des majeurs](#) NOR : OMEO1228483R

---

## Concours et examens

– Arrêté du 19 octobre 2012 portant [ouverture de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial \(session 2013\)](#) NOR : INTB1237994A

---

## Elections

– Décret du 2 novembre 2012 portant [dissolution du conseil municipal de la commune de Matringhem \(Pas-de-Calais\)](#) NOR : INTA1235793D

– Décret du 2 novembre 2012 portant [dissolution du conseil municipal de la commune de Saint-Sauvier \(Allier\)](#) NOR : INTA1237348D

---

# Environnement

– Décret n° 2012-1219 du 31 octobre 2012 relatif au [Comité national « trames verte et bleue »](#) NOR : DEVL1233151D [2]

– Arrêté du 31 octobre 2012 portant [désignation du préfet coordonnateur pour le projet de parc naturel régional de l'Aubrac \(régions Auvergne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées\)](#) NOR : DEVL1232510A

# Transports et voirie

– Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2012-1218 du 2 novembre 2012 portant [réforme pénale en matière maritime](#) NOR : DEVX1220239P

– Ordonnance n° 2012-1218 du 2 novembre 2012 portant [réforme pénale en matière maritime](#) NOR : DEVX1220239R

[L'intégralité du JORF n°0256 du 3 novembre 2012](#)



[1] Photo : © Kret

[2] Le Comité national « trames verte et bleue » est un organisme à caractère consultatif, conçu comme un lieu d'information et d'échange sur les sujets ayant trait aux continuités écologiques. Par une décision du 9 août 2012, le Conseil constitutionnel a considéré que sa composition, jusqu'ici déterminée par la loi, relevait de la compétence du pouvoir réglementaire. Le présent décret en tire les conséquences. Le comité, placé auprès des ministres chargés de l'environnement et de l'urbanisme, est associé à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. Il est saisi pour avis des projets de loi, d'ordonnance et de décret relatifs aux continuités écologiques, aux orientations nationales ou aux schémas régionaux de cohérence écologique. Il comprend cinq collèges de dix membres chacun : un collège d'élus, un collège représentant l'Etat et ses établissements publics, un collège représentant les organismes socioprofessionnels, les propriétaires et les usagers de la nature, un collège représentant les associations, les organismes œuvrant pour la préservation de la biodiversité et les gestionnaires d'espaces naturels et enfin un collège de scientifiques, de représentants d'organismes de recherche, d'études ou d'appui aux politiques publiques et de personnalités qualifiées.